

# le FIL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités  
municipales**  
TERRE DE JEUX

/ p 3-5

| OCTOBRE 2023 | # 18



## SOMMAIRE

 Actu municipale	03
 Lien social	13
 Culture	15
 Actu des assos	16
 Tribunes	21
 Infos pratiques	22
 Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700  
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé  
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières  
9 rue du Lavoir  
Saint-Léger-des-Bois  
49070 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe  
12 route Nationale  
Saint-Jean-de-Linières  
49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36  
mairie@saint-leger-de-linieres.fr  
www.saint-leger-de-linieres.fr

# édito



Franck POQUIN,  
Maire

Une nouvelle rentrée scolaire vient déjà de s'engager. Elle offre à chacun une forme de renouveau, tant en termes d'activités scolaires, que sportives, culturelles, sociales...

Sur le plan municipal, cette nouvelle rentrée rime aussi avec renouveau puisque nous entamons la deuxième partie du mandat électoral.

Cette période charnière nous offre l'opportunité de faire le point sur notre action municipale, d'analyser les étapes franchies et de réfléchir sur les défis qui restent à relever. Le 29 septembre, nous organisons à cet effet, une réunion publique pour vous présenter ce qui a été réalisé, ce qui est en cours, tout en vous donnant un aperçu des perspectives à venir. Cette démarche est conforme à notre volonté de dialogue et de rendre compte de nos actions. Vous pourrez exprimer vos préoccupations, partager vos idées et éclairer nos choix.

Dans ce numéro, nous mettons l'accent sur un thème qui nous est cher : la reconnaissance sportive de notre commune, labellisée Terre de Jeux. Nous sommes heureux de nous engager dans des actions concrètes pour soutenir cet événement, symbole d'excellence, d'effort et d'esprit d'équipe.

Enfin, pour rester dans l'esprit Terre de Jeux et des Jeux olympiques et paralympiques, je conclurai volontiers que trois ans, pour une équipe municipale, c'est un peu l'équivalent d'une mi-temps pour les sportifs. Tous les entraîneurs s'évertuent à rappeler à leurs joueurs qu'une 2<sup>ème</sup> mi-temps se joue comme si le match débutait. L'engagement est total jusqu'à la dernière minute de match. C'est dans cet esprit que mes colistiers et moi-même engageons la seconde partie du mandat !

Peu de temps après l'écriture de ces quelques lignes, nous apprenions les décès de **Pierre GAUTIER**, ancien maire de Saint-Jean-de-Linières et de l'adjudant **Nicolas LATOURTE**, militaire décédé lors d'une mission en Irak, habitant notre commune. Un hommage spécifique leur est exprimé en fin de journal communal.

Mes pensées reconnaissantes accompagnent leur familles.

# ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX

## Saint-Léger-de-Linières, Terre de Jeux 2024 !

Devenir une collectivité Terre de Jeux 2024, c'est partager avec Paris 2024 la conviction que le sport change les vies ; que le sport, par les émotions qu'il suscite, est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion ; que le sport, par les valeurs qu'il véhicule, est un formidable outil d'éducation et d'inclusion.

Notre commune a souhaité partager cette vision avec vous tous, toutes générations confondues, et s'est lancée dans le cursus afin d'obtenir en avril 2023 la labellisation Terre de Jeux 2024, rejoignant à ce jour plus de 3 900 communes françaises.

**20**  
**TERRE**  
**DE JEUX**  
**24**



Nos engagements officiels :

- « **CÉLÉBRATION** »

> pour faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux,

- « **HÉRITAGE** »

> pour mettre plus de sport dans le quotidien des gens,

- « **ENGAGEMENT** »

> pour animer et faire grandir la communauté Paris 2024 et que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Arrivée de Grèce et débarquée sur le port de Marseille depuis le superbe trois-mâts nantais Le Belem, la flamme olympique s'élancera, **du 8 mai au 26 juillet 2024, à travers toute la France.**

Sur les 400 villes françaises accueillant la flamme, ce sont 7 communes du Maine-et-Loire qui auront cet honneur **du 26 juillet au 11 août 2024.**

Sont attendus en France pour les jeux olympiques 10 500 athlètes et 329 épreuves regroupant 32 disciplines dont 4 nouvelles (escalade sportive, skateboard, breakdance et surf).

Les épreuves paralympiques prendront la suite du **28 août au 8 septembre 2024** avec 4 400 athlètes et 549 épreuves.



## Saint-Léger-de-Linières en ébullition !

Scolaires, périscolaires, associations, habitants, bénévoles se sont associés à l'engagement de notre commune.

### Les plus jeunes en action

Le mois de juin 2023 a été marqué par les animations des services périscolaires réunissant les enfants des deux communes déléguées sous forme de mini olympiades. Des défis que les jeunes ont relevés avec brio, dans une ambiance plus que joyeuse.

### La Liniéroise a pris le relais..

Puis ce fut au tour de la légendaire course « La Liniéroise » pour laquelle nous avons pu mettre en avant la possibilité de gagner, par tirage au sort, deux dossards pour le 10 km du « Marathon pour tous » de Paris prévu le 10 août 2024.

Plus de 500 coureurs ont participé à la Liniéroise. Les deux dossards, tirés au sort par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et Paralympiques, ont été remportés par :

> Yseline LEROUEIL pour le dossard féminin

> Ewen PINTUS pour le dossard masculin

Bravo à eux, nous ne manquerons pas de les suivre et les encourager dans la poursuite de cette aventure.

### Des défis, toujours plus

Nous avons enchaîné le 1<sup>er</sup> juillet en participant à notre 1<sup>er</sup> « Défi Terre De Jeux 2024 » à Longuenée-en-Anjou autour d'une animation baby-foot.

En effet, 12 communes labellisées de l'agglomération se sont regroupées pour organiser des défis « Terre de Jeux 2024 » avec des objectifs communs (voir visuel ci-contre).

En février, avril et juin dernier, Trélazé a proposé du parkour, Avrillé de l'escalade, et Mûrs-Érigné du tennis de table.

La prochaine initiation sera du baseball et c'est Saint-Barthélemy-d'Anjou qui nous accueillera.

Les informations sur les défis à venir seront postées sur l'ensemble de nos réseaux. Les inscriptions se font auprès de Marie-Noëlle LEGENTIL, élue référente Terre de Jeux 2024 à [communication@saint-leger-de-linieres.fr](mailto:communication@saint-leger-de-linieres.fr).

La municipalité conclut ce chapitre sportif avec une phrase de Tony ESTANGUET, athlète et Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques

**« Les émotions du sport sont toujours plus fortes quand elles sont partagées. »**

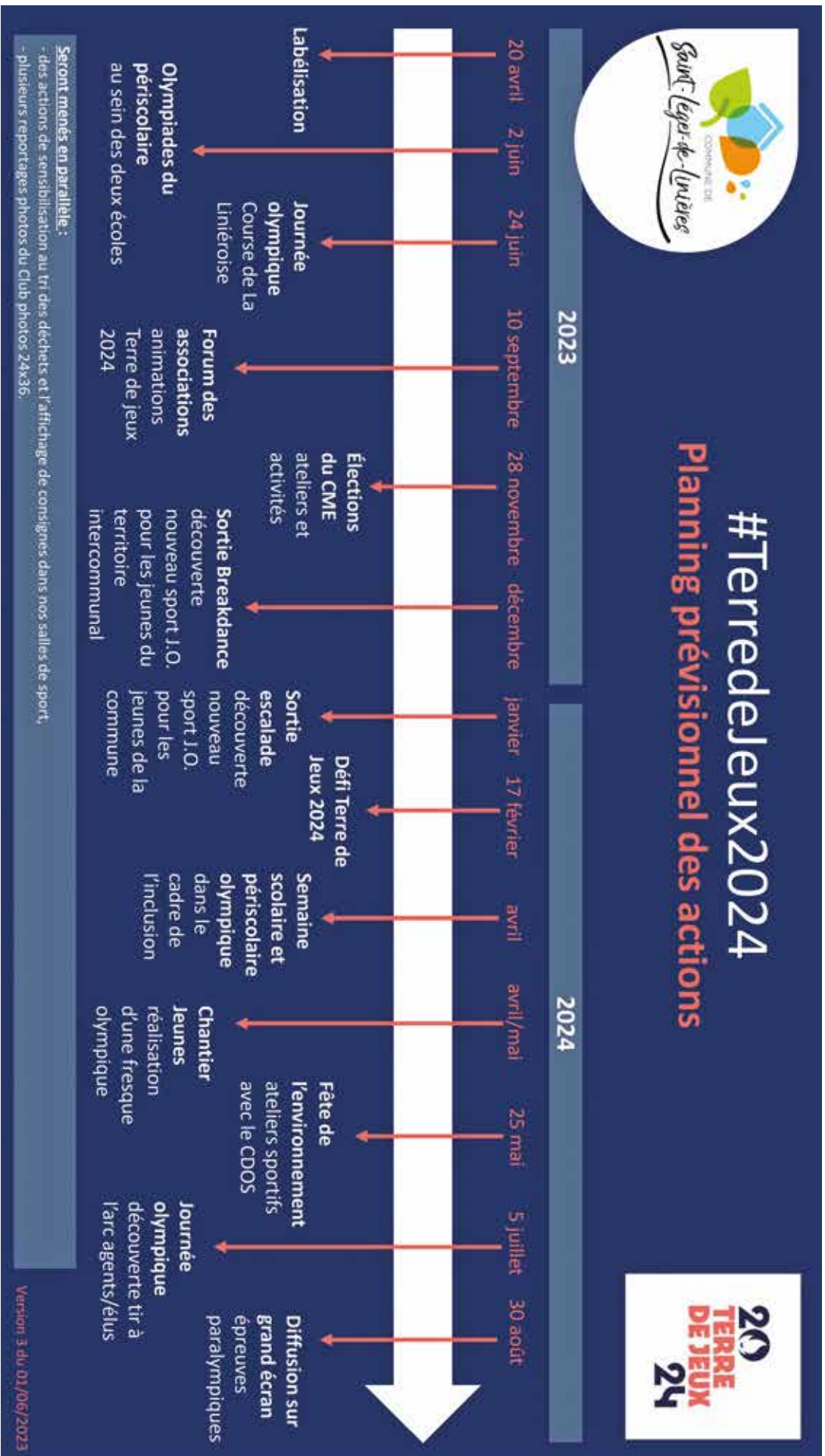
Alors rejoignez le mouvement et faisons bouger tout Saint-Léger !



Ewen PINTUS et Yseline LEROUEIL



Marie-Noëlle LEGENTIL, accompagnée des deux représentants de la commune au défi baby-foot, Emma-Perle et Étienne.



# ENFANCE

## Vie scolaire, périscolaire, échos de la rentrée

### LA RENTRÉE SCOLAIRE EN CHIFFRES :

RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024	Nombre d'élèves	Nombre de classes
École Claude Debussy	168	7
École des Grands Chênes	212	9*
	380**	16

\*Fermeture d'une classe : nombre de départs de CM2 non compensé par nombre d'arrivées de Petite Section

\*\* 116 en maternelle et 264 en élémentaire

En ce qui concerne les enseignantes, il faut noter une grande stabilité de l'équipe.



Agents des services périscolaires, restauration et entretien

### TRAVAUX DANS LES DEUX GROUPES SCOLAIRES

L'été est propice à la réalisation de travaux dans les locaux des établissements scolaires. Cette année n'a pas dérogé à la règle !

Divers travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés afin d'obtenir des économies d'énergie et conserver un niveau d'accueil satisfaisant pour les enfants, les enseignants, et tout le personnel de la collectivité affecté aux écoles.

#### Principaux chantiers réalisés cet été :

##### À Claude Debussy

- rénovation complète d'une salle périscolaire (sol, peinture des murs, remplacement du plafond et pose de pavés LED)
- réfection du couloir maternelle (peinture et remplacement éclairage)
- remplacement des radiateurs dans la partie élémentaire et restauration

##### Aux Grands Chênes

- rénovation peinture d'une classe en élémentaire
- changement de deux portes extérieures dans la partie maternelle pour une meilleure isolation

### ACTUALITÉ PÉRISCOLAIRE

Après une période test d'une année lors du passage à la semaine de quatre jours (en lieu et place des 4.5 jours précédemment), il a été décidé de maintenir les deux sites d'accueil périscolaire du mercredi : chaque établissement scolaire accueille les enfants ce jour-là pour des activités périscolaires.

Pour cette décision, la municipalité a tenu compte de plusieurs critères : proximité géographique pour les parents, bien-être des enfants accueillis dans un cadre connu et avec les mêmes animateurs et le même lieu de restauration que lors des journées scolaires

### Cuisine centrale : objectif atteint !

Depuis le lundi 4 septembre 2023, tous les enfants des écoles de la commune bénéficient de repas confectionnés sur place. Ce projet majeur, prévu dans notre programme 2020-2026 se concrétise donc. Il coïncide avec l'échéance de fin du contrat du prestataire qui fournissait jusqu'alors le groupe scolaire Claude Debussy.



La préparation du dossier d'agrément sanitaire a nécessité près d'un an de travail avec l'appui d'un cabinet spécialisé : acquisition du matériel de cuisine et du matériel roulant, étude de liaison chaude entre la cuisine centrale de Saint-Léger-des-Bois et le restaurant scolaire de Saint-Jean-de-Linières...

L'équipe de préparation des repas, composée jusqu'alors de Stéphanie DAVID et Martine CHOTARD, a été renforcée par Ella WEGMANN.

A noter que l'obtention définitive de l'agrément sanitaire est conditionnée à une visite prévue courant septembre sur un temps de fonctionnement de la cuisine.

La cuisine centrale fonctionne en périodes scolaires. Durant les vacances, les repas pour le centre de loisirs resteront donc assurés par le prestataire Papillote et Compagnie.

Avec cette cuisine centrale opérationnelle pour les deux groupes scolaires, tous nos enfants scolarisés bénéficient désormais de repas à base de produits frais, variés, en circuits courts, et donc d'une alimentation saine et locale.

## CME - Fin de mandat

Pour Alizée, Céleste, Clément, Ilona, Lenzo, Malo, Marie-Lou, Océane et Tristan, juin 2023 a marqué la fin de leur mandat de jeunes élus.

Depuis leur élection en octobre 2021 et durant ces deux années, ils ont participé à cette aventure collective au cours de laquelle ils ont découvert, à leur niveau : la vie municipale, la citoyenneté, la structuration de projets, le devoir de mémoire..., aidés et accompagnés successivement par Katel puis Camille, animatrices référentes du Centre Social Intercommunal L'Atelier, ainsi que par Claude DELESTRE, Adjoint aux affaires scolaires.

Pour marquer cette fin de mandat, une manifestation a été organisée en juin dernier en présence de la municipalité, et bien sûr des parents.

Remise d'un diplôme de citoyenneté et bilan des deux années écoulées étaient au menu de ce temps convivial de remerciements.

Cette expérience restera sans nul doute gravée dans leur mémoire et les incitera peut-être à s'engager dans d'autres structures municipales ou associatives.



Un nouveau CME sera mis en place le 28 novembre prochain, pour un mandat de deux ans.

Au préalable, dès la rentrée scolaire, les élèves concernés recevront les consignes et seront invités à déposer leur candidature, réaliser leur affiche électorale, présenter leur programme électoral à leurs pairs... En soi, une élection comme les grands !

## ACCUEIL DE LOISIRS

### Un été au Séquoia



Tout au long des deux mois estivaux, les chevaliers, princesses et super-héros étaient les bienvenus au Séquoia.

« Show-batterie », un spectacle interactif de danse et de musique, a ouvert le bal le jour de l'ouverture.

L'équipe d'animation a fait preuve d'originalité en proposant des activités sur

le thème des contes, mythes et légendes. Des fresques, maquettes géantes, chasses aux trésors, écritures égyptiennes et grecques étaient au rendez-vous. Les petits vacanciers ont pu visiter deux châteaux : le Château à Motte à Verrières-en-Anjou, avec initiation à la chevalerie et le Château de Tiffauges en Vendée, le plus grand site médiéval de l'Ouest.

55 enfants entre 6 et 12 ans ont participé aux différents camps de l'été organisé par le Séquoia. Ces camps ont, à nouveau, connu un franc succès.

Pour clôturer cette période estivale, une journée féérique a été proposée pour le grand bonheur des petits, comme des grands : avec jeux en bois, châteaux gonflables, dégustation de petites gourmandises.

Nous remercions toutes les familles pour leur accompagnement, disponibilité et apport de bonne humeur communicative.

### OUVERTURE ALSH

- **Toussaint 2023 :**  
du 23 octobre au 3 novembre
- **Noël 2023 :**  
ALSH fermé
- **Hiver 2024 :**  
du 26 février au 8 mars
- **Printemps 2024 :**  
du 22 avril au 3 mai
- **Été 2024 :**  
du 8 juillet au 2 août  
et du 19 au 30 août

### CONTACT

Alizée MICHENEAU,  
responsable ALSH  
07 77 70 04 19  
alsh@saint-leger-de-linieres.fr

# SÉCURITÉ

## La vidéoprotection bientôt déployée

Une augmentation des faits de délinquance sur notre commune depuis 2019, des sollicitations de plus en plus importantes des habitants sur les questions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publique, ont amené les élus, depuis le début de leur mandat en 2020, à engager des actions sur 3 axes.

### Dispositif Participation Citoyenne

Ce dispositif en partenariat avec la Gendarmerie renforce le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population en faisant appel au volontariat des « référents citoyens », interlocuteurs privilégiés des forces de police.



La convention a été signée le 11 mai 2022 avec la Gendarmerie et le Préfet.

A ce jour, la commune compte 13 référents citoyens sur notre territoire, 5 sur Saint-Léger-des-Bois et 8 sur Saint-Jean-de-Linières. Ils apportent bénévolement leurs contributions par leur vigilance à la sécurité et la tranquillité de notre commune. Un groupe WhatsApp et des réunions d'échange permettent un lien entre les élus, le policier municipal et ces référents.

Toute personne désireuse d'intégrer ce dispositif peut se faire connaître aux accueils des mairies ou auprès du policier municipal.

### Police municipale



En mars 2022, le Conseil municipal a validé la création d'un poste de brigadier-chef principal de police municipale à temps complet. Mickaël TALLIER assure ce poste depuis août 2022.

#### Ses missions :

- être un relais disponible et proche entre les habitants, les élus et les forces de l'ordre (par ex : accueil et relation avec les administrés, information préventive des administrés de la réglementation en vigueur, contrôle des réalisations après autorisation en matière d'urbanisme,...) ;

- prévention nécessaire au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique (par ex :

- réguler la circulation et le stationnement aux abords des écoles, rechercher et relever des infractions avec verbalisations si nécessaire, lutter contre la divagation des chiens et des chats, ...).

### Vidéoprotection



Proposition issue de notre projet communal, la création d'un système de vidéoprotection a pour but de limiter le nombre de délits et la résolution d'un bon nombre de ces actes.

L'implantation d'un réseau de caméras servira à tracer les véhicules entrants et sortants de

nos agglomérations et donnera la possibilité d'identifier les auteurs par le traitement des images. Ces images collectées seront conservées sur site pendant 30 jours.

Le diagnostic, établi en juillet 2021 par la Gendarmerie, préconise l'implantation d'une trentaine de caméras sur le territoire, définit les emplacements stratégiques, la typologie des caméras à mettre en œuvre (contexte ou plaque) et la chronologie des étapes à respecter (appel d'offres, demandes de subvention, validation préfectorale, ...).

Compte tenu de la complexité et de l'étendue du projet, une assistance maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'entreprise ASC afin de rédiger le cahier des charges en vue de la consultation des entreprises.

En parallèle, des échanges ont eu lieu avec les services d'Angers Loire Métropole et le SIEML pour étudier l'infrastructure d'alimentation des caméras dans le cadre de la rénovation des mâts d'éclairage public de notre commune.

A l'issue d'un appel d'offres, l'entreprise INEO INFRACOM a été retenue. Le montant des travaux est évalué, au maximum, à 465 512 €, et la maintenance annuelle à 8.856 €.

L'opération a été retenue par les services de l'État pour bénéficier d'une subvention à hauteur de 30%.

Le souhait de la municipalité est un déploiement au cours du second semestre 2023 et du premier semestre 2024.



# VOIRIE

## Point sur les travaux réalisés et à venir

### A Saint-Jean-de-Linières

- Pour rappel, des plantations sont prévues à l'automne sur la place de la Croisée et les environs de la salle Anne de Bretagne. (Entreprise Edelweiss)
- Un tapis d'enrobés sera réalisé par le Conseil Départemental courant septembre sur la RD 723 (route Nationale) entre le rond-point de la Châteltenie et le rond-point de la Perraudière à St-Martin-du-Fouilloux.
- Le Conseil départemental a réalisé la réfection par une émulsion monocouche de la RCD 102 entre les 2 communes déléguées.

### A Saint-Léger-des-Bois

- Le terrain multisports dans l'espace vert du Pâtis a été livré en août avec un mois d'avance.



- Un curage de la vase du bassin de rétention situé à l'arrière de la salle Calebasse est prévu à l'automne.
- D'ici la fin de l'année, l'esplanade de Léger de la rue des Rochettes sera aménagée et différentes interventions sur les tranches ultérieures de Léger sont prévues. (Entreprises Nexity et Durand)

# TRAVAUX

## BATIMENTS

### Place de la Croisée :

Actuellement, l'entreprise Gibergues rénove le puits en ruine ; suivra en fin d'année la rénovation des piliers et la mise en valeur du mur avec les pierres apparentes côté rue.



L'entreprise Atelier du Métal a été choisie pour la construction du kiosque. De forme octogonale et d'une envergure de 6 mètres, son installation finalisera l'aménagement de la place de la Croisée en fin d'année.



© OUIWAY SAS

### Travaux réalisés

La salle A du complexe Lineris est maintenant opérationnelle. La souplesse du sol et l'isolation sont appréciées par les volleyeurs et basketteurs.

L'éclairage de la salle B a été remplacé par un éclairage en Leds.

### Travaux à venir :

Avant l'hiver, 8 logements locatifs de la commune vont être isolés par projection d'un isolant dans les combles.

A l'automne, le lambris bois de la façade des commerces place des Plantagenêts, sera démonté et une isolation par l'extérieur recouvert d'un enduit taloché sera effectué.

# MOBILITÉS

## Transports en commun Retour sur les évolutions du réseau IRIGO

Nous vous avons informé, dans notre précédent numéro, de l'amélioration significative de l'offre de transport en commun sur notre commune.

La politique de déplacements de la communauté urbaine se traduit notamment par :

- Un ajout de services pour notre commune, avec l'accès à une plateforme multimodale
- Un parking relais gratuit de 200 places à proximité du carrefour Beaussier - Patton.
- Une refonte du transport à la demande pour les communes de la 2<sup>ème</sup> couronne
- La poursuite de l'accompagnement du covoiturage

Vous pouvez consulter les arrêts et horaires sur le site [www.nouveaureseauirigo.fr](http://www.nouveaureseauirigo.fr)

Les bus au départ de notre commune\* desservent Le Quai, terminus et pôle d'échange multimodal, nous donnant ainsi accès aux 2 nouvelles lignes B et C de tramway.

Par exemple, la ligne C vous conduit Place Molière, Place du Ralliement ou encore à la Gare. La ligne B, quant à elle, vous amène Place Molière également, au Centre des Congrès, avec possibilité de correspondance avec la ligne A (CHU).

Les trajets retours se font bien entendu au départ du Quai.

\*Les cars ALEOP, relevant de la compétence du Conseil Régional, conservent comme points de départ et de destination la gare Saint Laud.

Compte tenu du nombre de navettes proposées, Angers Loire Métropole procédera à une évaluation de la fréquentation des lignes à 6 mois et un an, et adaptera les fréquences de passage en conséquence.

Nous attirons donc votre attention sur le fait que ces lignes sont expérimentales et qu'Angers Loire Métropole ne pourra les maintenir qu'à la condition logique d'une fréquentation suffisante.

Pour mémoire, nous avons traité dans notre précédent numéro (FIL 17 de juillet 2023) du covoiturage et du transport solidaire.

Pour tout renseignement complémentaire : [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr)

### L'application Irigo :

[www.irigo.fr/services/application-mobile-irigo](http://www.irigo.fr/services/application-mobile-irigo)

Application officielle du réseau de transport de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, Irigo vous permet de gérer facilement l'ensemble de vos déplacements au sein de l'agglomération avec votre mobile. Itinéraires, horaires, info trafic, plan des lignes, retrouvez toutes les informations indispensables pour faciliter vos trajets au quotidien.

Sur Android



sur iOS



## Le Transport à la Demande (TAD) sur réservation

Afin d'accroître et d'en faciliter l'accès, le nombre de trajets annuel a été multiplié par cinq, passant de 2 000 à 10 000 ; par délégation, la gestion du service a été confiée à la société TITI FLORIS.

### Les principes du service

- le TAD est réservé à un usage occasionnel, en l'absence d'une solution de bus sur le créneau 7h / 19h, demandes limitées à un A/R par jour et 4 utilisations par mois et par personne (un A/R = 2 trajets)

À sa demande, le voyageur peut être accompagné par une personne de son choix dans la limite des places disponibles. Le tarif applicable à l'accompagnateur sera le même que celui du voyageur.

- **En semaine**, le service est ouvert du lundi au samedi, sur le créneau 7h / 19h, d'arrêt de bus à arrêt de bus/tram, avec possibilité de dépose

> En correspondance sur un arrêt en proximité du réseau urbain pour se rendre sur Angers :

- Lignes B et C du tramway, arrêts Belle-Beille Campus, Beaussier ou La Barre
- Ligne 2, arrêt Bourg de Paille
- Ligne 4, arrêts L'Hoirie ou Centre commercial Molière

> Entre n'importe quels points d'arrêts\* situés sur les communes de la zone Ouest : Beaucouzé, Béhuard, Savennières, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint-Léger-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie et Saint-Clément-de-la-Place

> Deux arrêts supplémentaires, réservés au TAD ont été créés sur notre commune : Emmaüs et Centre commercial Leclerc

- **Le dimanche**, de 9h à 19h, exclusivement pour rejoindre l'un des 3 pôles santé : CHU-Hôpital, Clinique de l'Anjou, Village Santé

Les déplacements dont la prise en charge est prévue par un autre dispositif ou une aide sociale spécifique (transports scolaires, sanitaires), ne peuvent être assurés par le TAD. Voir plan ci-contre.

### Modalités de réservation

Les réservations de trajets peuvent intervenir dans un délai de 3 semaines avant le déplacement souhaité.

> **Par téléphone au 02 53 57 72 41**, réservation jusqu'à 2 heures avant le départ (selon horaires d'ouverture du service téléphonique)

> **Par mail : irigoflex@titi-floris.fr**,

> **Sur le site [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr)**, avec création d'un compte. Vous êtes instantanément informé de la disponibilité du service à l'heure demandé.

La réservation par téléphone est donc plus facile puisqu'elle peut se faire jusqu'à 2 heures avant le trajet, sous réserve de disponibilité. Pour un trajet tôt le matin, réserver la veille avant 17h.

### Tarification

La tarification est identique à l'ensemble du réseau Irigo.

Les utilisateurs doivent être munis d'un titre de transport (le conducteur peut délivrer le ticket)

Le TAD est également accessible avec le M-Ticket (sur application Irigo)

### Exemples d'utilisation

> **Je veux me rendre Place du Ralliement :**

J'utilise le TAD au départ de mon arrêt de bus le plus proche, et je choisis comme point d'arrivée l'arrêt La Barre (Beaussier ou Belle-Beille campus), puis j'emprunte la ligne C du TRAM et je descends Place du Ralliement.

> **Je veux me rendre Place Molière :**

J'utilise le TAD au départ de mon arrêt de bus le plus proche, et je choisis comme point d'arrivée l'arrêt La Barre (Beaussier ou Belle-Beille campus), j'utilise indifféremment la ligne B ou la Ligne C du tram et descends à Molière.

> **Je veux me rendre au conservatoire :**

J'utilise le TAD au départ de mon arrêt de bus le plus proche, et je choisis comme point d'arrivée l'arrêt La Barre (Beaussier ou Belle-Beille campus), j'emprunte la ligne B du tram qui me conduira à l'arrêt Conservatoire.

> **Je veux me rendre à l'Atoll :**

J'utilise le TAD au départ de mon arrêt de bus le plus proche ; lors de votre réservation, vous pourrez choisir votre heure de départ, mais aussi celui de votre heure de retour depuis l'arrêt l'Atoll.

> **J'habite Saint-Jean-de-Linières, je veux me rendre à la bibliothèque à Saint-Léger-des-Bois :**

J'utilise le TAD au départ de mon arrêt de bus le plus proche, et je serai déposé à Saint-Léger-des-Bois à l'arrêt La Coudre (en face de la bibliothèque).

> **J'habite Saint-Léger-des-Bois, je veux me rendre à la salle Linériis à Saint-Jean-de-Linières :**

J'utilise le TAD au départ de mon arrêt de bus le plus proche, et je serai déposé à Saint-Jean-de-Linières, Place de la Croisée.

Pour tout renseignement complémentaire : [www.irigo.fr/irigoflex](http://www.irigo.fr/irigoflex)

# VIE ÉCONOMIQUE

## Nouvelles entreprises sur la commune

### Mallory DURAND *psychologue clinicienne*

Après 7 ans d'exercice libéral à Angers, je viens d'intégrer l'équipe pluridisciplinaire de la Maison de Santé de Saint-Léger-de-Linières en tant que psychologue clinicienne. Mon bureau est situé 11 route de la Forêt, dans le cabinet médical de Saint-Jean-de-Linières.

Je suis à la fois psychologue libérale et salariée dans une Association de Loi 1901 qui œuvre pour la Protection de l'Enfance.

**Contact :**  
06.78.82.15.00 - [mallory.durand@gmail.com](mailto:mallory.durand@gmail.com)  
Site Internet : [mallorydurand-psychologue.fr](http://mallorydurand-psychologue.fr)



### Célia ROUX *Cé Beauté*

Esthéticienne et prothésiste onguilaire, je me déplace à votre domicile.

Je propose différentes prestations pour prendre soin de vous : soins visage, corps, épilations, pose de gel...

**Contact :**  
Célia ROUX  
06 71 43 04 16 - [Cebeaute49@gmail.com](mailto:Cebeaute49@gmail.com)  
Facebook : Cé Beauté /  
Instagram : [ce\\_beaute\\_](https://www.instagram.com/ce_beaute_)



### Les Délices de Clémence

Présents depuis de nombreuses années sur de grands marchés tel qu'Angers, nos spécialités sont les olives, fruits secs, fruits confits, légumes secs, antipastis, tapenades, épices, ....

Notre entrepôt, situé au 14 rue de la Liberté à Saint-Jean-de-Linières, est désormais un lieu de retrait Click & Collect, et nous proposons également la livraison à domicile dans un rayon de 20km.

**Contact :**  
[les-delices-de-clemence@orange.fr](mailto:les-delices-de-clemence@orange.fr)  
06 79 55 56 21  
[lesdelicesdeclemence.fr](http://lesdelicesdeclemence.fr)



### L'Instant Vue, opticiens à domicile

Habitants sur la commune depuis de nombreuses années, notre nouvelle activité d'opticiens à domicile vous offre un réel service de proximité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, personnes âgées, ou avec un emploi du temps chargé.

Nous disposons de tout le matériel mobile nécessaire aux examens de vue, prises de mesure digitale, et nous nous déplaçons avec plusieurs montures permettant de proposer un large choix chez nos clients. Rendez-vous possible à domicile, lieu de travail, structure de santé...

**Contact :**  
Florie et Paul DESTOUCHES  
02 41 77 23 09  
[contact@linstantvue.fr](mailto:contact@linstantvue.fr)



# JEUNESSE

## Espaces Jeunesse

### Qui dit « rentrée des classes » dit « réouverture des Espaces Jeunes » !

Chaque vendredi soir, le CSI L'Atelier propose un temps d'animations pour les jeunes de 10 à 17 ans.

L'année dernière les jeunes ont pu se rencontrer, cuisiner, faire des boums, jouer aux jeux de société et faire des sorties bowling et patinoire.

Le vendredi 15 septembre dernier, les jeunes ont contribué au nouveau programme d'animations adapté à leurs envies. Merci à eux d'avoir partagé leurs idées !

Le vendredi suivant, le 22 septembre, a eu lieu l'inauguration du nouvel espace jeunesse de Saint-Léger-des-Bois, préparée en amont avec les jeunes qui avaient concocté pour l'occasion un apéritif festif, une belle soirée !

Tu souhaites participer aux animations du vendredi soir ?

Contacte Camille BLANCHARD, animatrice référente au 06 84 41 98 78



## Projets des jeunes

Tu as plus de 14 ans, tu souhaites mettre en place des projets et participer aux événements de ta commune ?

Alors, viens rejoindre le groupe de jeunes de Saint-Léger-de-Linières. Les années précédentes, les jeunes ont pu mettre en place des autofinancements pour leurs projets, partir découvrir d'autres pays d'Europe, participer aux journées de l'environnement, organiser des projections de matchs de foot...

Si ces opportunités t'intéressent, tu peux venir nous rencontrer à l'Espace Jeunesse de Saint-Léger-des-Bois ou auprès de

Katel SUTCA, animatrice référente : 06 43 24 79 51



# C.L.A.P. Culture Linières Animation Programmation



L'ouverture de la saison 2023-2024 a eu lieu ce 23 septembre avec « Tonycello, la migration des tortues ». A cette occasion, une présentation de la nouvelle saison a été faite.

Nous vous attendons nombreux pour nos prochains spectacles :

## Les vendredi 20 et samedi 21 octobre

Nous accueillerons la troupe **Indigo** pour deux soirées « théâtre ». Ils interpréteront une comédie très réjouissante : « *Les Belles Sœurs* ».

## Le samedi 25 novembre

Nous aurons le plaisir d'accueillir **Ange Oliver**, humoriste déjanté, dans un spectacle où se mêlent fantaisie, imagination et émotion.

## Le dimanche 31 décembre

Nous passerons la soirée du réveillon en compagnie des **Improsteurs** et leur comédie : « *Les Z'Amours* ».

Il y aura deux représentations : à 18h et 21h. Nous clôturerons l'année 2023 dans la bonne humeur !

Cette saison, les tarifs sont les suivants :

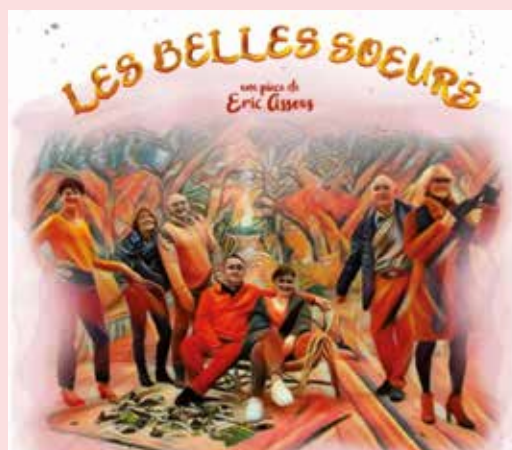
- 12€ en normal
- 8€ en réduit
- une carte d'adhésion annuelle de 8€ vous permettant de bénéficier du tarif réduit.

> Le spectacle de fin d'année sera au tarif unique de 18€.

Les réservations peuvent se faire par internet avec un paiement par carte bancaire et mise à disposition des billets. Les réservations par téléphone restent possibles.

Contact :

[www.clapstjean.com](http://www.clapstjean.com) / 02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58





## BIBLIOTHÈQUE ABCD du réseau Latulu

La bibliothèque a fait sa rentrée avec une nouveauté au niveau des permanences : elle ouvre ses portes le premier dimanche matin de chaque mois de 10h à 12h ! Prochaine date : dimanche 1er octobre 2023.

N'hésitez pas à venir emprunter des livres, d'autant plus que de nouveaux achats jeunesse et adulte ont été effectués durant la période estivale !

Cette année sera marquée par les 20 ans de l'association « ABCD » qui gère la bibliothèque municipale. Afin de fêter l'évènement, un temps fort sera organisé d'ici la fin de l'année 2023.

Les animations « Raconte-moi une histoire » et « L'heure du conte », plébiscitées par le jeune public, sont reconduites. D'autres animations seront aussi proposées, en lien avec le réseau Latulu, et seront annoncées, entre autres, sur l'application IntraMuros et sur le site du réseau Latulu.

### RAPPELS

- Possibilité de réserver vos livres en ligne sur : [latulu.c3rb.org](http://latulu.c3rb.org)
- Cotisation de 12€ par famille incluant l'offre numérique.
- Adhésion annuelle gratuite pour les familles dont un enfant est en classe de CP.

#### Contact :

[abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr](mailto:abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr)

#### Réservation en ligne sur le réseau LATULU :

[latulu.c3rb.org](http://latulu.c3rb.org)

#### Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 16h à 18h

Mercredi : 17h à 19h

Samedi : 10h à 12h

1<sup>er</sup> dimanche du mois : 10h à 12h

## CINÉMA



## BALAD'IMAGES Familles rurales de Saint-Léger-de-Linières

L'association cinéma sera encore présente en 2023-2024.

Nous projetons 1 film par mois et le nom des films vous est communiqué 15 jours avant la séance par différents moyens de diffusion : Intramuros ; affichage dans les commerces ; tracts dans les boîtes aux lettres ; panneaux à l'entrée de Saint-Léger-des-Bois...

Voici le calendrier des projections qui auront lieu à la salle Calebasse :

Mercredi 4 oct. 2023	20h30	Séance Adultes
Lundi 20 nov. 2023	20h30	Séance Adultes
Jeudi 7 déc. 2023	20h30	Séance Adultes
Jeudi 11 janv. 2024	20h30	Séance Adultes
Lundi 26 févr. 2024	14h30	Séance Enfants
Lundi 26 févr. 2024	20h30	Séance Adultes
Samedi 30 mars 2024	20h30	Séance Adultes
Dimanche 31 mars 2024	14h30	Séance Enfants
Dimanche 14 avr. 2024	14h30	Séance Enfants
Lundi 15 avr. 2024	20h30	Séance Adultes
Jeudi 16 mai 2024	20h30	Séance Adultes
Jeudi 20 juin 2024	20h30	Séance Adultes
Jeudi 4 juil. 2024	20h30	Séance Adultes

#### Les Tarifs :

- Adultes : 5,50€ (4,50€ pour les adhérents)

- Enfants de moins de 14 ans : 4€ (3€ pour les adhérents)

Vous avez des questions et/ou vous êtes intéressés par notre association, contactez-nous par mail [famillesrurales.saintlegerdelinieres@lilo.org](mailto:famillesrurales.saintlegerdelinieres@lilo.org) ou sollicitez-nous lors des projections.

# LAL (LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)



**La L.A.L., basée à Saint-Jean-de-Linières, propose 11 activités variées avec comme devise : « convivialité, détente et échange ».**

## COUTURE

L'atelier de coupe et couture est adapté aux souhaits des adhérents : chacun décide de ce qu'il veut réaliser : établir un patron ou en utiliser un du commerce, créer, réaliser un projet libre, réparer... le tout partagé dans la bonne humeur et la convivialité.

*RDV le lundi à 14h salle de la Forêt*

## CYCLOTOURISME

La section cyclotourisme propose des sorties en groupe *les matins des mardis, vendredis et dimanches (automne/hiver) et les après-midis des mardis, vendredis et dimanches (printemps/été).*

Les parcours suivent un planning établi en début d'année (circuits entre 50 et 70 kms). Au retour, un réconfortant est offert. Toutes les personnes désireuses de découvrir notre belle région sont les bienvenues.

## DANCE KIDS

Cette section adapte les chorégraphies aux besoins des enfants. Ils apprennent à décomposer les pas de danse à l'aide de jeux et d'activités culturelles. L'animatrice est très dynamique, pédagogue et enthousiaste.

*RDV le lundi de 18h20 à 19h à Carré d'As.*

## DANSE EN LIGNE

La danse en ligne, c'est l'instant attendu de retrouvailles entre copines, animées par la même envie de danser, d'apprendre et surtout de passer un agréable moment en musique.

*RDV le lundi de 19h à 19h50 et de 19h50 à 20h50 à Carré d'As.*

## GYMNASTIQUE

La gymnastique d'entretien est une activité corporelle dynamique proposant étirements, renforcement musculaire, cardio-training et exercices de coordination. Elle est accessible à tous les publics.

*RDV le mardi de 19h à 20h à Carré d'As.*

La gymnastique douce développe également renforcement musculaire et cardio-training mais aussi la mémorisation, l'équilibre, la latéralisation par le biais de jeux.

*RDV le vendredi de 11h à 12h à Carré d'As.*

Ces 2 activités ont le label "sport santé". Elles se terminent par un temps calme d'étirements et de relaxation. L'animatrice adapte les exercices aux difficultés de chacun.



## PILATES

Le Pilates est axé sur la respiration profonde et des mouvements lents qui visent au renforcement des muscles profonds pour développer le corps de façon harmonieuse. Le cours dure une heure et se pratique sur un tapis avec accessoires.

*RDV le mardi à 17h10 et à 21h à Carré d'As.*

## SOPHROLOGIE

La Sophrologie apaise le quotidien, facilite l'endormissement, développe l'optimisme, détend... Les séances s'adressent aux adultes et aux jeunes dès 16 ans. Delphine, sophrologue certifiée, enseigne les différentes techniques de respiration, relaxation et visualisation positive afin de développer un mieux-être, une confiance en soi, lutter contre le stress.

*RDV le jeudi soir à la salle du Séquoia (Anne de Bretagne).*

## VOLLEY-BALL LOISIRS

Pour pratiquer le volley-ball dans une ambiance chaleureuse, rejoignez-nous, quel que soit votre niveau ! Il n'y a pas d'encadrant mais les anciens vous prodigueront de nombreux conseils pour progresser. Des rencontres régulières avec d'autres équipes locales et quelques tournois sont programmés.

*RDV le jeudi de 21h à 23h à la salle de sports Linériis.*

## YOGA

Le Yoga s'adresse à chacun et à chaque âge de la vie. Par la pratique de postures, d'exercices respiratoires et de relaxation, il développe une certaine souplesse et une amélioration des fonctions vitales, amène une maîtrise de son mental et de ses émotions, ainsi qu'une grande détente, réduit ainsi le stress et améliore la concentration.

*RDV le mercredi de 19h à 20h15 à Carré d'As.*

## ZUMBA ADULTES

La zumba est un programme d'entraînement physique complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines (salsa, merengue, cumbia, reggaeton...).

*RDV le mercredi de 20h30 à 21h30 à Carré d'As.*

Nous vous accueillons avec plaisir !

**Renseignement :**

<https://lal-saintjean.wixsite.com/asso>

[lal.saintjean@gmail.com](mailto:lal.saintjean@gmail.com)



## AEL (AMICALE ÉDUCATION LOISIRS)

La rentrée s'est bien passée à l'AEL !  
Il reste cependant quelques places pour certaines activités.



Pour rappel voici le tableau avec tous les créneaux :

ACTIVITÉS	JOURS	LIEUX	HORAIRES
Pilates	Lundi	Salle Calebasse	18h / 19h
	Lundi	Salle Calebasse	20h / 21h
Gym dynamique	Lundi	Salle Calebasse	19h / 20h
Yoga doux	Mardi	Salle Calebasse	18h15 / 19h30
Yoga	Mardi	Salle Calebasse	19h45 / 21h
Gym Entretien	Mercredi	Salle Calebasse	11h / 12h
Danse moderne jazz 3/5 ans	Mercredi	Salle Entre-Deux	10h / 10h45
Zumba kids 6/9 ans	Jeudi	Salle Calebasse	16h45 / 17h30
Zumba Juniors 10/14 ans	Jeudi	Salle Calebasse	17h45 / 18h30
Zumba adultes et +15 ans	Mercredi	Salle Calebasse	19h30 / 20h30
			20h30 / 21h30
Stretching, bien-être	Jeudi	Salle Calebasse	20h / 21h

N'hésitez pas à nous contacter  
pour tous renseignements.  
[ael.sldb@gmail.com](mailto:ael.sldb@gmail.com) / [www.ael-saint-leger.fr](http://www.ael-saint-leger.fr)

## APE CLAUDE DEBUSSY



L'heure de la rentrée a sonné depuis quelques semaines maintenant, le temps pour l'équipe APE de se remettre en selle pour cette nouvelle année qui s'annonce riche.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 13 octobre 2023 à 19h salle de la Forêt pour notre assemblée générale annuelle.

Notre traditionnel marché de Noël vous accueillera le vendredi 8 décembre 2023 de 16h30 à 21h à l'espace Galilée.

Cette année encore, nous aurons à cœur de dénicher des artisans locaux pour vous proposer de belles idées cadeaux à glisser sous le sapin.

Vous pourrez également admirer les belles créations de nos enfants réalisées en classe.

**Pour nous joindre, deux possibilités, par mail ou sur les réseaux sociaux :**  
[apestjeandelinieres@gmail.com](mailto:apestjeandelinieres@gmail.com) ou  
[apeclaudedebussy](https://www.facebook.com/apeclaudedebussy)

## LES P'TITS LINIEROIS



Notre association est un regroupement d'assistantes maternelles de la commune.

Tous les jeudis matin, nous nous retrouvons, assistantes maternelles et enfants, à Carré d'As.

Cela permet aux enfants de se sociabiliser, se préparer à la vie en collectivité, d'être dans le partage et l'échange, en leur mettant à disposition des jeux, tapis d'éveil, tapis de motricité, voitures, et en leur proposant des chansons...

Nous profitons également du calendrier pour fêter Noël, Pâques et les anniversaires.

Pour clôturer l'année scolaire 2023 et fêter le départ de certains pour de nouvelles aventures, nous avons emmené les enfants à Dreamland pour leur plus grand plaisir.

Toutes les assistantes maternelles sont les bienvenues. La cotisation annuelle par assistante maternelle est de 20€, quel que soit le nombre d'enfants gardés.



**LORY Sabrina, Présidente :** 06 07 60 02 31  
**BERTHELOT Lucie, Trésorière :** 07 82 65 65 46  
**MURZEAU Patricia, Secrétaire :** 06 67 40 95 00

## CLUB DE L'AMITIÉ

Au 27 août, le Club de l'amitié comptait 63 adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Il est possible d'adhérer au club pour une cotisation de 10€ pour le reliquat de 2023, puis 16€ pour l'année 2024.

Les jeudis après-midi de 14h à 19h, à Carré d'As, nous jouons aux cartes ou nous randonnons de 7 à 9km. Puis, vers 17h, nous nous retrouvons pour une petite pause gourmande.

Les habitants (même non adhérents) sont invités à notre concours de belote sans annonce le jeudi 9 novembre 2023 (en remplacement du 12 octobre 2023).

Inscription à 13h30 à Carré d'As (14€ par équipe), puis début du concours à 14h.

### EXCEPTIONNEL

Le jeudi 29 juin dernier, nous avons eu l'immense plaisir de fêter les 100 ans de Marguerite. Merci à Madame Besson (Maire déléguée de St-Jean) d'avoir été parmi nous pour cet événement.

Habitants de St-Jean : vous doutez pour entrer au Club ? Nos activités et plannings peuvent vous être présentés : contactez le 06 88 06 57 19.

**Michel GAULTIER, président : 06 88 06 57 19 -  
rene-michel.gaultier@orange.fr**  
**Nicole POIRIER, trésorière : 06 22 69 65 38**  
**Nicole CHASSERIAUD, secrétaire : 02 41 39 71 27**



## CLUB PHOTO

### 24 X 36



### Notre concours en octobre 2023 arrive !

#### Les thèmes sont les suivants :

- « **Le monde ferroviaire** » en **Noir & Blanc**,
- « **Minimalisme** » en **couleur**.

Remise des photos le 6 octobre au local (18-20h).

Exposition gratuite, venez nombreux le samedi 14 octobre de 15h à 18h, et le dimanche 15 octobre de 10h à 12h30 puis de 15h à 18h, salle Calebasse à Saint-Léger-des-Bois : les visiteurs pourront voter pour attribuer le « prix du public » (couleur et N&B).

Tous les renseignements et fiche d'inscription se trouvent sur notre site.

#### La vie du club :

- Dernier atelier « critique » : « coucher de soleil / heure bleue ».
- Atelier technique : « on emménage ».
- Préparation du Forum des assos avec, dans le cadre de « Terre de jeux », une expo photo sur le sport.
- Nous prenons petit à petit nos habitudes dans le local rénové.
- Connexion internet possible.
- RV début septembre pour figuler le concours.

#### Renseignement :

**patrickgilbert@orange.fr**  
**Site internet : club-photo-24x36-  
1.s2.yapla.com/fr/accueil**



*minimalisme*



*coucher de soleil*



## LA COMPAGNIE LES IMPROSTEURS

La saison théâtrale reprend pour sa 10<sup>ème</sup> année et nous sommes fiers d'accueillir 55 adhérents répartis en 5 cours :

- les petits : CE1/CE2
- les moyens : CM1/CM2
- les ados : collégiens/lycéens
- les adultes : répartis en 2 troupes « Les Improsteurs » et les « Improvistes »

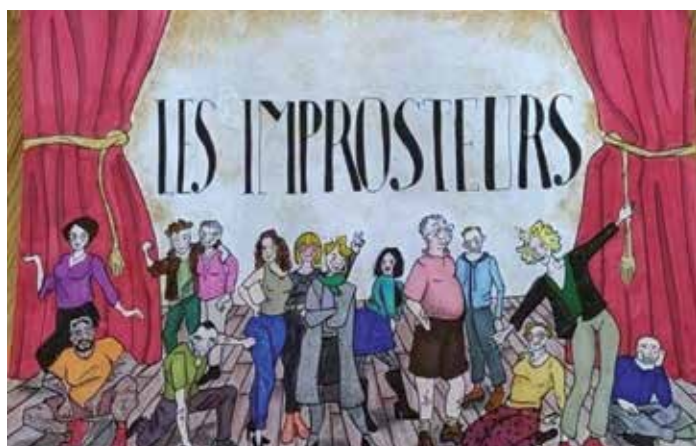
Isabelle BECKER, auteure et metteuse en scène, assure les ateliers où la respiration, le déplacement, la confiance en soi sont travaillés, et où l'improvisation reste reine.

Retenez et notez dès à présent, les dates à venir :

- 11 et 12 septembre 2023 : reprise des cours
- 3 et 4 novembre 2023 : représentation « Fous alliés » jouée par les Improsteurs à l'Espace Galilée de St-Jean-de-Linières
- 2 décembre 2023 : représentation « Fous alliés » jouée par les Improsteurs à Bécon les Granits au profit de l'association Bécon Solidarité
- 6 / 7 avril 2024 et 24 / 25 mai 2024 : spectacle des enfants (petits, moyens et ados) et spectacle des Improvistes (2<sup>ème</sup> troupe adulte)

La Compagnie des Improsteurs vous souhaite une belle rentrée !

Théâtralement vôtre.



## THÉÂTRE EST MON VILLAGE

L'association Théâtre est mon Village tente le lancement d'une troupe de théâtre pour adultes à Saint-Léger-des-Bois.

Si vous avez 18 ans ou plus, que vous êtes pro du théâtre, ou au contraire novice, que vous êtes fanfaron ou encore timide, que vous avez envie de vous lancer dans une activité dont l'objectif est de vous détendre et rire, alors n'hésitez pas à lire la suite !

Charlotte BESSARD, comédienne et metteuse en scène, est prête pour tenter l'aventure avec nous !

Les répétitions se dérouleraient le mardi soir, à 21h à la salle Calebasse, à partir du 3 octobre 2023.

Les dates des représentations, en juin et septembre 2024, restent à confirmer.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous signaler : [theatreestmonvillage49@gmail.com](mailto:theatreestmonvillage49@gmail.com).

Nous rappelons que l'association Théâtre est mon Village c'est aussi des cours pour enfants, menés par Isabelle BECKER, le mercredi après-midi : 14h - 15h15 pour les primaires, 15h15 - 16h30 pour les collégiens et 16h30 - 17h45 pour les lycéens. Démarrage des cours le 13/09/2023 avec possibilité d'intégrer les groupes jusqu'à la Toussaint.

Théâtralement vôtre !





## LMB LAMBOISIÈRES MARTIN BASKET



La sonnerie de rentrée a retenti, et le bruit des ballons a repris au LMB !

Nos 490 licenciés, âgés de 3 à 81 ans, ont donc retrouvé leur pratique avec toujours le même objectif : effectuer un sport adapté à leurs attentes et besoins.

Les bénévoles et les 6 salariés diplômés du club proposent des activités diversifiées permettant de satisfaire le plus grand nombre :

- 3/11 ans : découverte du basket et du multisport en séances hebdomadaires favorisant l'éveil physique et mental.
- Personnes retraitées : maintien en forme à travers une activité physique adaptée.
- BaskeTonik / Basket Renfo : séances permettant à un public actif de répondre à son attente de dépense physique en toute convivialité.

Les calendriers de l'année sportive ont été communiqués et nos différentes équipes retrouvent progressivement le chemin de la compétition.

L'équipe première féminine évoluant au deuxième niveau National reste toujours le fer de lance du projet club en véhiculant les valeurs du partage et de l'entraide.

Retrouvez ci-dessous les différents matchs de cette équipe de haut niveau présent au sein de votre commune.

Contact : [lmb49.secretariat@gmail.com](mailto:lmb49.secretariat@gmail.com)  
06 44 02 42 27

**LMB NATIONALE FILLES 2**  
**MATCHS À DOMICILE**

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
16.09 - 18H ORTHEZ	14.10 - 20H TOULOUSE	04.11 - 18H TARBES
30.09 - 20H BOUAYE		18.11 - 20H ALBI
JANVIER	FÉVRIER	
13.01 - 20H SAUMUR	03.02 - 20H BASKET LANOES	
	24.02 - 18H BORDEAUX	
MARS	AVRIL	
09.03 - 20H LA ROCHELLE	06.04 - 20H CHALOSSE	
	13.04 - 20H AVRILLE	

COMPLEXE SPORTIF DE ST-LAMBERT LA PUYÈRE  
SALLE DE LA COCQUE - ST-LÉGER DE LINIÈRES

## FOOTBALL CLUB (ST-LÉGER - ST-JEAN - ST-LAMBERT - ST-MARTIN)

Après une année riche qui a vu la montée de l'équipe fanion en 2<sup>ème</sup> division, le FC L.J.L.M. aborde cette nouvelle saison sous de bons auspices. Les effectifs en forte augmentation permettent d'accueillir des équipes toutes catégories. Le club devrait atteindre les 300 licenciés dont 2/3 de moins de 18 ans. C'est le résultat d'une politique volontariste sur le développement de l'école de Foot.

Chez les jeunes, nous engageons 2 équipes U17, 2 équipes U15, 3 équipes U13 et 3 équipes U11. Chez les plus petits, nos effectifs nous permettent 4 équipes U7 et 8 équipes U9. Enfin, nous complétons nos catégories avec 2 équipes seniors (D2 et D5) et 2 équipes vétérans (D2 et D4).

Notre volonté est de continuer à faire grandir le club pour offrir un cadre sportif de qualité, rassurant, où la convivialité, le plaisir de jouer et le respect d'autrui resteront les principaux vecteurs qui nous animent.

Nous sommes en recherche de bénévoles pour l'encadrement de nos équipes, comme dans les différentes commissions. Il ne s'agit pas d'un univers réservé aux hommes : Mesdames vous êtes les bienvenues !

Contact : 07 87 37 82 18

## TENNIS CLUB DE L'OCEANE (TCO)



Le TCO a terminé sa saison 2022-2023 avec un effectif de 130 adhérents. L'équipe enseignante est composée d'Antoine Phelippeau et d'Adrien Jutel, tous deux titulaires du Brevet d'état JEPS.

Si vous êtes intéressés, pour prendre des cours, ou tout simplement jouer au TCO, n'hésitez pas à contacter Antoine : 06.18.32.22.02.

### Infrastructures :

- Halle de Tennis avec 2 courts en Terbal et Club House à Saint-Léger-des-Bois,
- Un court extérieur à Saint-Léger-des-Bois et à Saint-Martin-du-Fouilloux,
- Une salle omnisports à Saint-Martin-du-Fouilloux.

### Activités :

- Formules de cours sur 30 semaines (durée 1h ou 1h30),
- Championnat par équipes jeunes et seniors,
- Stages jeunes pendant les vacances scolaires,
- Plusieurs journées Tournois Multi-Chances Jeunes 6 à 11 ans,
- Tournoi TCO vacances Toussaint et tournoi interne,
- Portes-ouvertes en avril et septembre (ouvert à tous),
- Fête du Tennis TCO en juin (repas et finales du tournoi interne).

Contact : [tennisclub.oceane@laposte.net](mailto:tennisclub.oceane@laposte.net)  
Site internet : [tcoceane.fr](http://tcoceane.fr)  
Facebook : [TennisClubOceaneStLeger](https://www.facebook.com/TennisClubOceaneStLeger)



Conformément à la loi « Démocratie de proximité », cette page est consacrée à la libre expression des groupes politiques. Cet espace rédactionnel est proportionnel au nombre d'élus qui constitue chaque groupe.

## Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Le groupe « Proximité Citoyenne » n'a pas souhaité proposer d'article pour ce bulletin.

### INFOS pratiques

**OUVERTURE DES MAIRIES  
A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023**

**Mairie de Saint-Léger-des-Bois**  
Lundi : 9h/12h - 14h/18h  
Mercredi : 9h/12h  
Jeudi : 14h/18h  
1<sup>er</sup> samedi du mois : 9h/12h

**Mairie de Saint-Jean-de-Linières**  
Mardi : 9h/12h - 14h/18h  
Mercredi : 14h/18h  
Vendredi : 9h/12h  
3<sup>ème</sup> samedi du mois : 9h/12h

Le saviez-vous ?

**Vous pouvez vous rendre à Saint-Jean comme à Saint-Léger pour la plupart de vos démarches !**

**Le standard téléphonique a désormais un numéro unique : le 02 41 39 55 36 vous permet d'avoir un interlocuteur sur l'ensemble des horaires d'ouverture des mairies !**

**Vous n'êtes pas disponible sur les créneaux d'ouverture pour réaliser une démarche importante ? Demandez un rendez-vous à titre exceptionnel en dehors des ouvertures au public.**

**Contactez-nous également par mail à [mairie@saint-leger-de-linieres.fr](mailto:mairie@saint-leger-de-linieres.fr) ou via l'application IntraMuros pour tout signalement !**



COMMUNE DE  
*Saint-Léger-de-Linières*

## Objets perdus/objets trouvés, un seul réflexe : la mairie !

Téléphones, clés, sacs, montres, chapeaux, bijoux, vêtements, lunettes, doudous...

Vous avez trouvé ou égaré un objet dans un lieu public de la commune ?

Contactez les accueils des mairies qui centralisent ces objets et leurs réclamations, et les restituent à leurs propriétaires après vérification.

### S'informer des actualités communales

**Plusieurs outils numériques, pour tous les âges, pour tous les goûts :**

L'application « **IntraMuros** » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

Le site Internet de la commune :  
[saint-leger-de-linieres.fr](http://saint-leger-de-linieres.fr)



# INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.  
La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.  
Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.

	<p><b>Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage</b> est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30</li> <li>- le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h</li> <li>- le dimanche et jours fériés : 10h – 12h</li> </ul>
	<p>Les riverains doivent obligatoirement <b>nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées</b>, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.</p>
	<p><b>Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit</b>, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.</p> <p>Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).</p>
	<p>Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, <b>les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune</b>. Profitez-en !</p> <p>Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)</p>
	<p><b>Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune</b>, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !</p>
	<p><b>Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.</b></p> <p>Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public. Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !</p>
	<p><b>Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.</b></p> <p>Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement. Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce.</p> <p>Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...</p> <p>Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.</p> <p>La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.</p>
	<p><b>Les zones 30 ou zones partagées</b> sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.</p>
	<p><b>Jean-Marc MONTALLER, conciliateur</b> de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut <b>vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences</b> : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants...</p> <p>Pour le contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois : 02 41 72 14 92.</li> <li>- Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4<sup>ème</sup> mardi du mois : 02 41 48 00 53.</li> </ul>

**RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.**

## Monsieur Pierre GAUTIER

Monsieur Pierre GAUTIER nous a quittés le 19 août à l'âge de 85 ans. Nous rendons hommage à son engagement pour la commune de Saint-Jean-de-Linières.

Après un mandat de conseil municipal puis de 1er adjoint aux côtés de Madame Madeleine BELLARD, il lui succède comme maire en 1989. Suite à sa réélection, il assure un second mandat de 1995 à 2001. Dans le bulletin municipal de 1989, il définissait ainsi son rôle de maire « être élu responsable c'est regarder au-delà de la réalisation immédiate car demain est déjà contenu dans nos choix d'aujourd'hui ».



Son action a permis de poursuivre le développement de Saint-Jean-de-Linières avec l'objectif de rejoindre les deux pôles Mairie et Eglise. Les réalisations entreprises sous ses mandats ont été nombreuses : lotissements des Brûlons, des Landes et lancement du lotissement de la Liberté, zones d'activités de la Maladrie et de la Claverie, sans oublier les infrastructures toujours au service des habitants parmi lesquelles on peut citer le complexe sportif LINERIIS, le centre commercial accueillant alors une presse-alimentation-boucherie à l'enseigne SPAR, un salon de coiffure et une boulangerie, l'agrandissement du groupe scolaire Debussy, la rénovation de l'église, la maison médicale ...

Pierre, impliqué dans le devoir de mémoire en tant que président de l'ACPG-CATM, association des anciens combattants, laisse aux Liniérois l'image d'un homme bienveillant et compétent, aimant les plaisirs simples tels que la randonnée, la pêche et le chant.

Monsieur Le Maire, les Maires délégués et toute l'équipe municipale expriment leurs sincères condoléances et tout leur soutien à son épouse et ses enfants.



© Ministère de la Défense

## L'adjudant-chef Nicolas LATOURTE

Le dimanche 20 août 2023, lors d'une mission opérationnelle en Irak, l'adjudant-chef Nicolas Latourte sapeur de Marine au 6<sup>ème</sup> Régiment du génie, a tragiquement perdu la vie.

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1994 à Fontainebleau, l'adjudant-chef Nicolas LATOURTE a accompli toute sa carrière au 6<sup>ème</sup> régiment du génie à Angers et habitait Saint-Léger-de-Linières.

Les honneurs funèbres militaires ont été rendus mardi 29 août 2023 à Angers, en présence du ministre des Armées, Sébastien Lecornu.

La Municipalité lui rend hommage, exprime sa profonde tristesse et apporte son soutien à sa compagne, ses enfants, ses proches et ses frères d'armes.

# AGENDA

## SEPT. 2023 - JANV. 2024



### SEPTEMBRE

- 23 **CLAP**, ouverture de la saison culturelle spectacle musical « Tonycello, la migration des tortues », espace Galilée, 20h30
- 29 **Municipalité**, réunion publique de mi-mandat, espace Galilée, 20h30

### OCTOBRE

- 4 **Cinéma Balad'images** – Familles rurales, séance adulte, salle Calebasse, 20h30
- 6 **APE Claude Debussy**, Soirée jeux à l'école
- 13 **APE Claude Debussy**, Assemblée générale
- 13 **Association du don du sang**, collecte de sang, MCL de Beaucouzé, 16h-19h30
- 14 **Municipalité**, repas des aînés de plus de 70 ans, espace Galilée, 12h30
- 14-15 **Club photo 24x36**, exposition du concours photos, salle Calebasse
- 15 **Municipalité**, ouverture des votes pour les projets au budget participatif, en mairies
- 20-21 **CLAP**, théâtre Troupe Indigo, comédie « Les Belles Sœurs », espace Galilée

### NOVEMBRE

- 3/4 **Les Improsteurs**, représentation « Fous alliés », espace Galilée
- 9 **Municipalité**, Conseil municipal, mairie principale, 20h30
- 11 **Municipalité**, cérémonie commémorative, monument aux morts, allée de la Châtellenie
- 20 **Cinéma Balad'images** – Familles rurales, séance adulte, salle Calebasse, 20h30
- 25 **Municipalité**, plantation des zones « une naissance, un arbre », place de la Croisée
- 25 **CLAP**, spectacle humour, Ange Oliver, humoriste déjanté, espace Galilée
- 28 **Municipalité**, élections du Conseil Municipal des Enfants », mairie principale

### DÉCEMBRE

- 7 **Cinéma Balad'images** – Familles rurales, séance adulte, salle Calebasse, 20h30
- 8 **APE Claude Debussy**, marché de Noël, espace Galilée, 16h30 - 21h
- 14 **Municipalité**, Conseil municipal, mairie principale, 20h30
- 15 **Municipalité**, clôture des votes pour les projets au budget participatif, en mairies
- 31 **CLAP**, théâtre compagnie Les Improsteurs, comédie « Les Z'Amours, espace Galilée

### JANVIER

- 4 **Association du don du sang**, collecte de sang, espace Galilée, 16h0-19h30
- 11 **Cinéma Balad'images** – Familles rurales, séance adulte, salle Calebasse, 20h30
- 12 **Municipalité**, cérémonie des vœux, espace Galilée, 20h30